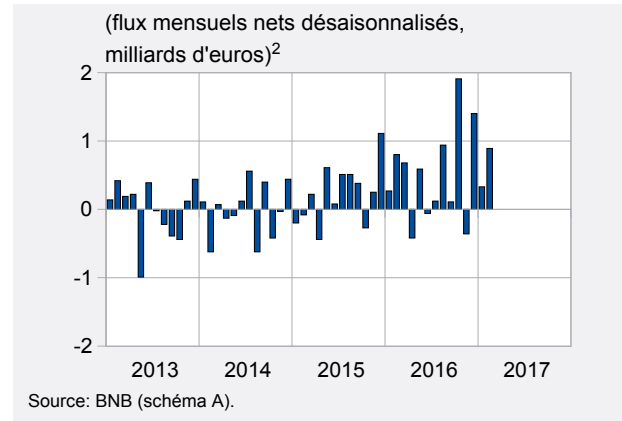
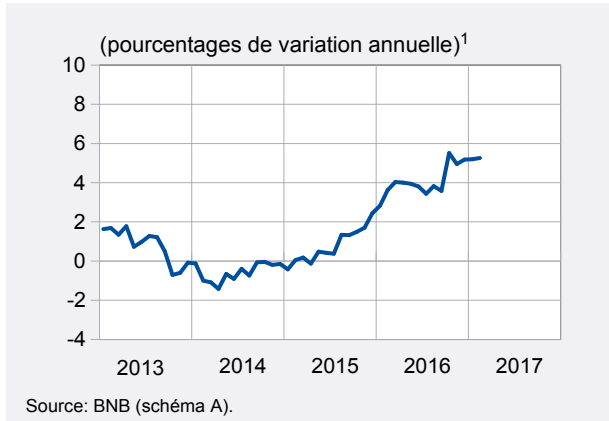


Liens: [observatoire du crédit](#)

Février 2017

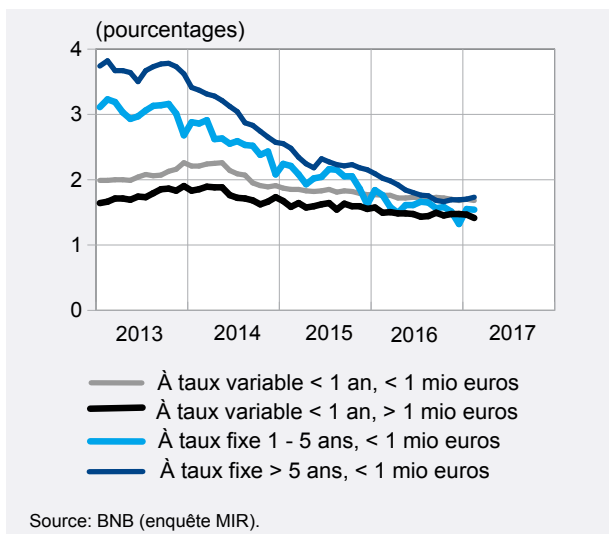
**CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES**



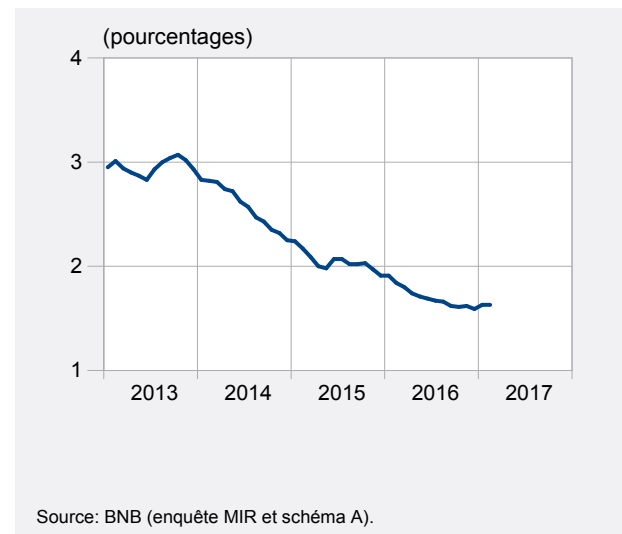
En février, le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a légèrement augmenté par rapport à janvier, s'établissant à 5,3 % (contre 5,2 % un mois auparavant). Ce développement tient principalement à l'accélération des octrois de crédits à court et à moyen termes. Le taux de croissance des crédits à moins d'un an est ressorti à 3,4 % (contre 2,9 % le mois précédent), tandis que celui des crédits compris entre un et cinq ans a atteint 2,8 % (contre 2,4 % en janvier). Le taux de variation annuelle des crédits à plus de cinq ans reste soutenu, même s'il s'est quelque peu tassé en février, à 6,7 % (contre 6,9 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits accordés en février a été supérieur (de 0,9 milliard d'euros) à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises est demeurée à 1,63 % en février, comme en janvier. Cette situation s'explique par l'augmentation du coût des crédits à long terme (dont la fixation initiale est supérieure à cinq ans) et par le tassement des tarifs sur les autres crédits. Le coût des emprunts à long terme a progressé de 3 points de base, à 1,73 %, tandis que les taux des prêts à court terme (dont la fixation initiale est inférieure à un an) ont diminué de 2 et de 5 points de base selon que le montant était inférieur ou supérieur à un million d'euros, revenant respectivement à 1,68 et à 1,41 %. Enfin, le coût des emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale est comprise entre un et cinq ans) a légèrement baissé (de 1 point de base), à 1,54 %.

**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS**



**TAUX MOYEN PONDÉRÉ <sup>3</sup>**



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.  
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.